


Volet B
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

14175484

Tribunal de commerce de Charleroi

ENTRE LE
16 SEP. 2014
Le Greffier
Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0478.726.276

Dénomination
(en entier) : NEREMAT SERVICES
(en abrégé) :
Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DE COURRIERE, ZONING B - 7181 SENEFFE (FELUY)

(adresse complète)
Objet(s) de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Extrait de l'assemblée générale tenue au siège le 26/08/2014:

L'assemblée prend connaissance de la démission des administrateurs de la société, mentionné ci-après à partir de 1 janvier 2014:

- Monsieur Gilbert Neiryck ;
- SA Neremat Holding, représentée par son représentant permanent, monsieur Diego Neiryck.

L'assemblée décide à nommer les personnes mentionnés ci-après, en tant qu'administrateur de la société, à partir de 1 janvier 2014 jusqu'à l'assemblée générale de 2019:

- Monsieur Gilbert Neiryck;
- SA Neremat.

L'assemblée prend connaissance de la décision de l'organe de direction de la SA Neremat de désigner, en application de l'article 61, § 2 du Code des sociétés, monsieur Diego Neiryck comme représentant permanent, qui exécutera son mandat en son nom et pour son compte.

Par conséquent, le conseil d'administration de la société est constitué comme suit à partir de 1 janvier 2014:

- Monsieur Gilbert Neiryck;
- SA Neremat, ayant comme représentant permanent monsieur Diego Neiryck.

En vertu de l'article 28 des statuts, la société est représentée, y compris dans les actes où interviennent un fonctionnaire public ou un officier ministériel, et en justice, par chaque administrateur délégué agissant individuellement, sans préjudice du pouvoir général du conseil d'administration de représenter la société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, tous présents, se sont réunis et décident par la présente de:

- nommer SA Neremat, représentée par son représentant permanent, monsieur Diego Neiryck comme administrateur délégué de la société, à partir de 1 janvier 2014 jusqu'à l'assemblée générale de 2019;
- nommer monsieur Gilbert Neiryck comme président du conseil de l'administration.

Sa Neremat
administrateur délégué
monsieur Diego Neiryck
représentant permanent